



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL
D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2026-2027-2028**

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Saint-Constant devant être en vigueur au cours des exercices financiers 2026, 2027 et 2028 a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2025, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la trésorière au Service des finances – 147, rue Saint-Pierre à Saint-Constant aux heures régulières de bureau. Il sera également disponible sur le site Internet de la Ville au plus tard le 31 octobre 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2026;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Saint-Constant
147, rue Saint-Pierre
Service des finances – Hôtel de Ville
Saint-Constant (Québec)
J5A 0W6

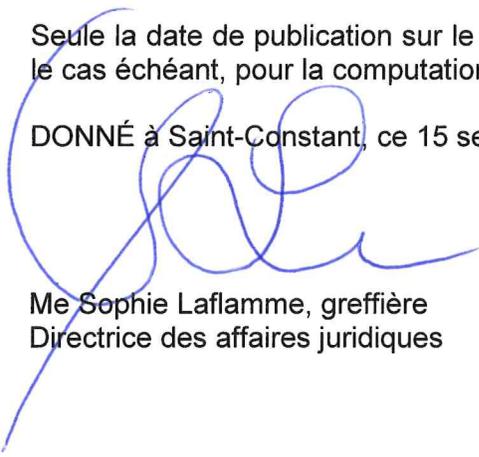
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, lequel est disponible auprès du Service des finances de la Ville à l'endroit indiqué ci-dessus;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement municipal numéro 991-97 de la Ville de Saint-Constant et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Le personnel du Service des finances peut prêter une assistance à toute personne qui le requiert pour compléter le formulaire et, si nécessaire, calculer la somme d'argent qui doit y être jointe. Pour obtenir plus de renseignements à l'égard du dépôt d'une demande de révision, veuillez communiquer avec le Service des finances en composant le (450) 638-2010 poste 7556.

Le présent avis est également disponible pour consultation sur le site internet officiel de la Ville de Saint-Constant au www.saint-constant.ca dans la section « Avis publics ».

Seule la date de publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 15 septembre 2025.



Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice des affaires juridiques